

La Ville est à la recherche d'un.e

Journalier.ière

Division aqueduc et égouts

Poste temporaire

Tu es habile manuellement, tu aimes collaborer en équipe et tu es heureux de travailler à l'extérieur?

Rejoins l'équipe de l'aqueduc et égouts de la Ville de Magog!

Exigences et qualifications requises

- **Formation et expérience** : DES ou équivalence. L'ASP construction (valide) et un permis de conduire valide classe 3 ou être apte à l'obtenir dans un délai raisonnable.
- **Compétences techniques** : Posséder les connaissances, compétences et idéalement détenir des reliées à l'exécution des tâches, notamment espaces clos, excavation, signalisation des travaux routiers, tranchée et cadénassage.
- **Qualités recherchées** : Bonne condition physique (aucune limitation), bonnes habiletés manuelles, être coopératif et aimer travailler dans une équipe multidisciplinaire. Être apte à travailler dans un environnement de travail où se retrouvent certaines contraintes d'odeurs, de températures et de saleté et dans des espaces restreints.
- **Autres exigences** : Avoir la capacité et l'endurance à travailler dans des conditions météorologiques variables et être disponible à travailler en dehors des heures normales de travail pour des urgences (liste de garde).

Sommaire du poste

Relevant du superviseur, Division aqueduc et égouts, tu effectues diverses tâches manuelles relatives aux opérations du réseau municipal d'aqueduc et d'égouts. En collaboration avec l'équipe et sous la supervision d'un collègue détenant la certification OPA pour les interventions le nécessitant, tu contribues à l'inspection, l'installation, la réparation, l'entretien et la localisation du réseau d'aqueduc et d'égouts tout en respectant les méthodes de travail prévues et les règles de sécurité.

Notre offre

- Un environnement de travail stimulant et ayant à cœur la santé et la sécurité des travailleurs
- Une équipe dynamique, compétente et motivée
- Un horaire estival de 40 h / semaine réparties sur 4 jours (4 x 10 heures)
- Un taux horaire compétitif à partir de 28,47 \$ pouvant aller jusqu'à 30,84 \$ en plus de primes et d'indemnités de 9 %